



Communiqué spécial – 17 mars 2020

La Chambre Syndicale Dentaire et la Société de Médecine Dentaire s'unissent pour exhorter TOUS les dentistes à cesser **IMMEDIATEMENT** les soins dans leurs cabinets, afin d'éviter la propagation du COVID-19.

Nous travaillons actuellement en collaboration avec les associations professionnelles représentatives flamandes ainsi que les Autorités du pays afin de vous apporter le plus rapidement possible des solutions pour la prise en charge des soins les plus urgents, pour que ceux-ci se déroulent en toute sécurité tant pour vos patients, vous-même que pour le personnel des cabinets dentaires.

Afin de continuer à assurer notre rôle de professionnels de santé, nous vous demandons de rester disponibles en personne par téléphone pour vos patients. A l'instar des médecins généralistes, nous pourrions ainsi conseiller, aider et accompagner au maximum nos patients à distance (par exemple, en rédigeant une prescription de médicaments).

Ce rôle de tri est essentiel afin de répondre à un maximum de situations d'urgences. Les services hospitaliers et/ou universitaires ne peuvent être sollicités, devant réserver leurs ressources et énergie aux situations médicales vitales.

Vos associations professionnelles sont à vos côtés en ces moments difficiles.

Le Conseil d'Administration de la CSD